

CSSS Champlain—Charles-Le Moyne : RAYONNANT DE SANTÉ!

Qu'est-ce que le concept CSSS Promoteur de santé?

Le concept CSSS Promoteur de santé est un engagement à promouvoir la santé, mais également à mettre en place une démarche qui renforce la responsabilité de tous à agir en prévention des problèmes de santé chroniques. Cette approche intègre différents modèles de pratique reliés à la qualité des services, entre autres l'Agrément.

Ce concept vise à améliorer la qualité des soins et des services, les relations entre les établissements, la communauté et l'environnement.

Il propose les conditions nécessaires à la satisfaction des besoins du personnel, des médecins, des gestionnaires, des usagers et des membres de leur famille, plus particulièrement des besoins des groupes vulnérables, et de la communauté locale.

Les établissements Promoteurs de santé posent des actions permettant de :

- diminuer l'incidence des maladies chroniques;
- mieux répondre aux besoins d'une population vieillissante;
- créer et maintenir un milieu de travail sain;
- favoriser des comportements plus respectueux de l'environnement;
- bâtir des communautés en santé.



HISTORIQUE

EN SEPTEMBRE 2012, LE CSSS CHAMPLAIN—CHARLES-LE MOYNE FUT ACCUEILLI AU SEIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS ET INTERNATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS PROMOTEURS DE SANTÉ. CETTE ADHÉSION TÉMOIGNE DE SON ENGAGEMENT POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET PLUS LARGEMENT DE SON IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ.



Être CSSS Promoteur

■ Prendre le virage de la promotion de la santé et du développement durable

L'établissement se dote d'une politique de promotion de la santé et de développement durable, faisant partie intégrante de sa mission. Les membres du conseil d'administration, gestionnaires, médecins, professionnels, intervenants, bénévoles et partenaires prennent le virage de la promotion de la santé et du développement durable, en :

- harmonisant leurs interventions avec la politique et les programmes de promotion de la santé (ex. : politique environnement sans fumée, politique alimentaire, etc.);
- arrimant les projets au plan local de santé publique et aux programmes de gestion de la qualité et d'amélioration continue des soins et des services, etc.;
- exerçant une influence par des gestes concrets sur la réduction et la gestion des risques de même que sur la production et la consommation responsable tant à l'interne que dans nos interventions auprès des partenaires sur des sujets comme l'aménagement urbain, l'air extérieur, la gestion des déchets et de l'eau potable, etc.

■ Établir des collaborations étroites avec la communauté

L'établissement crée des liens et collabore avec les autres services de santé et les organismes de la communauté. Cette approche permet notamment de :

- soutenir les municipalités et leurs citoyens dans la création d'environnements favorables à la santé et au bien-être de la population, comme favoriser l'accès à des fruits et légumes frais aux moyens d'un marché ambulant, supporter des initiatives pour favoriser le transport actif et sécuritaire;
- travailler de concert avec la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil (CRÉ) de même qu'avec les 2 autres CSSS et plusieurs autres partenaires des domaines de l'économie, de l'environnement, de la culture, de l'emploi, de l'éducation et du milieu communautaire sur des thématiques comme la qualité et l'accessibilité des logements, la solidarité et l'inclusion sociale, le transport, etc.;
- améliorer l'accueil des réfugiés sur le plan clinique (évaluation initiale, intervention ponctuelle et soutien temporaire par une équipe spécialisée du CSSS en collaboration avec les partenaires);
- animer le réseau local de services grâce aux projets cliniques en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement, en maladies chroniques, en oncologie, avec la population couvrant la famille enfance jeunesse, les personnes âgées, celles en perte d'autonomie ou souffrant d'handicap physique ou d'une déficience quelconque, etc.

LES QUATRE
DIMENSIONS
du CSSS
Promoteur de santé

1 ORGANISATION PROMOTRICE DE SANTÉ

Politique de promotion de la santé
Organisation apprenante et performante
Organisation protectrice de l'environnement

2 SOINS PROMOTEURS

Évaluation des besoins de
de santé en promotion
Information auprès des usagers
Programmes et intervention
et protection
Changements envi

ur de santé, c'est :

■ Devenir un milieu de travail sain

Être un milieu de travail sain, c'est soutenir l'adoption de saines habitudes de vie et faire de la santé psychologique et du bien-être une priorité. L'établissement met en place des initiatives pour favoriser le recrutement et la rétention du personnel, par exemple, en :

- favorisant l'adoption de saines habitudes de vie par des activités rassembleuses comme le Défi Santé, en créant un point de chute pour la livraison de légumes et fruits biologiques;
- offrant une alimentation saine aux patients et au personnel;
- améliorant la qualité de vie au travail par une meilleure conciliation travail-vie personnelle, une meilleure organisation du travail;
- offrant un environnement de travail sécuritaire;
- favorisant l'interdisciplinarité et le réseautage (ex. : entre les missions du CSSS, le partenariat avec les autres acteurs du réseau local de services comme les établissements d'enseignement, les établissements régionaux comme le CRDI, le Centre jeunesse, etc., les pharmacies, les cliniques médicales, les GMF et les cliniques-réseau, les cliniques privées comme de physiothérapie, troubles d'apprentissage et du langage, les différents ministères comme celui des Transports, du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, etc.).

■ Inscrire la promotion de la santé au cœur de l'action des intervenants

L'établissement investit des efforts pour évaluer les besoins en promotion de la santé des usagers, en partenariat avec eux. Il donne, aux patients comme à leur famille, de l'information liée à leur état de santé ainsi que les moyens pour l'améliorer tout en considérant les principes de la littératie, par exemple :

Que les intervenants intègrent dans leur pratique :

- les mesures de prévention en cas de chaleur accablante;
- les pratiques cliniques préventives (counselling sur les saines habitudes de vie, l'allaitement maternel, la contraception, le dépistage des facteurs de risque ou des maladies comme l'hypertension, la vaccination ou la prescription de médication préventive comme l'acide folique aux femmes en âge de procréer, etc.);
- les mesures en prévention et contrôle des infections.

3

MILIEU DE TRAVAIL PROMOTEUR DE SANTÉ

Stratégies pour créer un milieu de travail sain et sécuritaire

Stratégies de promotion de saines habitudes de vie

Modification de l'environnement physique et social

Participation du personnel

4

COMMUNAUTÉ PROMOTRICE DE SANTÉ

Collaboration avec des partenaires

Réalisation avec les partenaires

Évaluation de la collaboration

USERS DE SANTÉ

usagers de services de santé

ers de services de santé

n promotion, prévention de la santé

onnementaux

La littératie en santé : un rôle clé pour la promotion de la santé et des services de santé

La littératie en santé est définie par l'OMS, 1998, comme :

« Aptitudes cognitives et sociales qui déterminent la motivation et la capacité des individus à obtenir, comprendre, utiliser des informations d'une façon qui favorise et maintienne

Responsabilité partagée



La définition suggérée par Rudd, 2010, et Rudd et Al, 2012 :

« Habiletés politiques et de communication qui déterminent la capacité des systèmes de santé et des professionnels de la santé de soutenir et d'encourager activement les actions sociales, politiques et individuelles efficaces en matière de santé. »

Diverses études et données probantes ont démontré les liens entre la littératie et les résultats en matière de santé. L'on pourrait même affirmer que le concept de littératie fait maintenant partie des déterminants de la santé, au même titre que le statut social ou le niveau de scolarité.

Si on ne réussit pas à fournir aux patients des informations compréhensibles concernant leurs soins, on va continuer à saper les autres efforts visant à améliorer leur santé et leur sécurité. À ce titre, tous les professionnels sont interpellés. Nous avons donc le devoir d'adapter nos contenus et nos programmes d'enseignement dans le domaine de la santé, et ce, sur tous les plans, en examinant les questions suivantes :

- L'information est-elle accessible?
- Le discours est-il compréhensible?
- Les documents sont-ils lisibles?
- Les outils sont-ils utilisables?
- Les conditions préalables à l'action sont-elles en place?

Nous avons également la responsabilité d'offrir de l'aide à tous, d'encourager la personne à poser des questions et à verbaliser ses préoccupations, à dire aux patients que les autres aussi peuvent éprouver des difficultés, à définir les termes médicaux et scientifiques et à expliquer les procédures.

Quelques statistiques sur la littératie au Québec :

Au Québec, 66 % des personnes de 16 ans et plus présentent des niveaux de compétence inférieurs au niveau 3, lequel est jugé souhaitable pour ce qui est de la littératie en santé.

27 % de la population compose avec de très faibles compétences pour composer avec les exigences liées à la gestion de sa santé (niveau 1).

Compétences très faibles

Compétences faibles

Compétences souhaitables

Compétences élevées

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

NIVEAU 4

pour suivre le rythme des changements caractérisant la société actuelle